

Réunion de rentrée BUT informatique

Frédéric GERVAIS

Chef de département

3 septembre 2021



Département informatique

IUT Sénart Fontainebleau

Plan

- Département informatique IUT SF
- BUT informatique
- Modalités d'évaluation et règles de validation
- Règles de fonctionnement au département
- Questions/réponses
- Suite de la journée : passage en salles machines

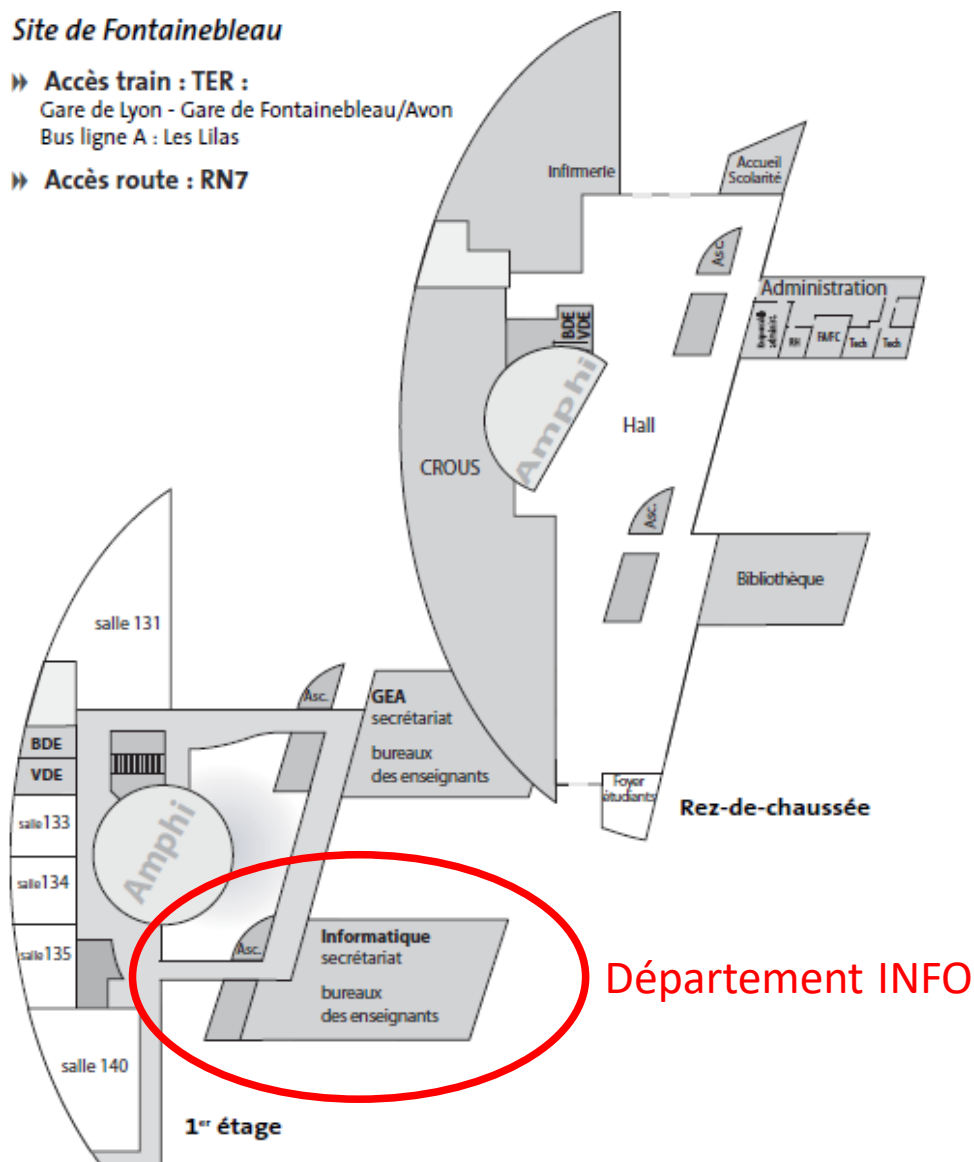


- Université Paris-Est Créteil (UPEC)
- Composante IUT Seine-et-Marne Sud – Sénart Fontainebleau
- Site de Fontainebleau
- Département Informatique

Campus de Fontainebleau

Site de Fontainebleau

- » Accès train : TER :
Gare de Lyon - Gare de Fontainebleau/Avon
Bus ligne A : Les Lilas
- » Accès route : RN7



Département informatique

- Chef de département : Frédéric GERVAIS
- Directeur des études : Luc HERNANDEZ
- Secrétariat : Nathalie GILLET
- Admin parc informatique : Régis BROUARD
- Formation par alternance : Luc DARTOIS
- Stages : Florent MADELAINE
- Poursuite d'études : Annabelle DEMULE-THENON
- Relations internationales : Selma NABOULSI

BUT informatique

- Le BUT (*bachelor* universitaire de technologie) est une licence professionnelle propre aux IUT
- Document de référence : annexe 17 du numéro spécial du *Bulletin officiel* du 17 juin 2021

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/SPE4-MESRI-17-6-2021/35/5/Annexe_17_INFO_BUT_annee_1_1411355.pdf

- Voir présentation du BUT informatique sur le site web du département pour plus de détails sur le référentiel de formation et sur les concepts de l'approche par compétences

6 compétences du BUT informatique

- C1 : réaliser un développement d'application
- C2 : optimiser des applications informatiques
- C3 : administrer des systèmes informatiques communicants complexes
- C4 : gérer des données de l'information
- C5 : conduire un projet
- C6 : travailler dans une équipe informatique

Formation sur 3 ans

- 1 niveau = 1 année de formation
- BUT1 : niveau 1 de chacune des 6 compétences
- BUT2 : niveau 2 de chacune des 6 compétences
- BUT3 : niveau 3 de 3 compétences sur 6 suivant le parcours choisi
- 2 parcours envisagés à l'IUT Sénart Fontainebleau :
 - A. Réalisation d'applications : conception, développement, validation (C1, C2 et C6)
 - B. Déploiement d'applications communicantes et sécurisées (C1, C3 et C6)

Composantes de la formation

- Ressources
- Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé)
- Stages ou périodes d'apprentissage

Ressources

- Ressources = enseignements prévus au programme
- Objectif : acquisition des savoirs, savoir-faire, attitudes professionnelles utiles au développement d'une compétence
- Extension : autres sources trouvées par vous-mêmes (livres, tutoriels, manuels techniques, vidéos, *templates*, etc.)
- Modalités d'évaluation : une ou plusieurs évaluations de type DS (devoirs surveillés), contrôles sur machines, soutenances, etc.

12 ressources au semestre 1

- R1.01 : Initiation au développement (DEV 1.1)
- R1.02 : Développement d'interfaces web (DEV 1.2)
- R1.03 : Introduction à l'architecture des ordinateurs (SCR 1.1)
- R1.04 : Introduction aux systèmes d'exploitation (SCR 1.2)
- R1.05 : Introduction aux bases de données et SQL (BD 1.1)
- R1.06 : Mathématiques discrètes (MATH 1.1)
- R1.07 : Outils mathématiques fondamentaux (MATH 1.2)
- R1.08 : Gestion de projet et des organisations (EGOD 1.1)
- R1.09 : Économie durable et numérique (EGOD 1.2)
- R1.10 : Anglais technique (ANG 1.1)
- R1.11 : Bases de la communication (COMM 1.1)
- R1.12 : Projet professionnel et personnel (PPP 1.1)

14 ressources au semestre 2

- R2.01 : Développement orienté objets (DEV 2.1)
- R2.02 : Développement d'applications avec IHM (DEV 2.2)
- R2.03 : Qualité de développement (DEV 2.3)
- R2.04 : Communication et fonctionnement bas niveau (SCR 2.1)
- R2.05 : Introduction aux services réseaux (SCR 2.2)
- R2.06 : Exploitation d'une base de données (BD 2.1)
- R2.07 : Graphes (MATH 2.1)
- R2.08 : Outils numériques pour statistiques descriptives (MATH 2.2)
- R2.09 : Méthodes numériques (MATH 2.3)
- R2.10 : Gestion de projet et des organisations (EGOD 2.1)
- R2.11 : Droit des contrats et du numérique (EGOD 2.2)
- R2.12 : Anglais d'entreprise (ANG 2.1)
- R2.13 : Communication avec le milieu professionnel (COMM 2.1)
- R2.14 : PPP – métiers de l'informatique (PPP 2.1)

Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé)

- Projets sur plusieurs jours ou plusieurs semaines avec des livrables (exemples : code source, exécutable, rapport, présentation, manuel utilisateur, etc.)
- Objectif : mise en situation permettant de mettre en application les ressources et de trouver des sources externes afin de construire une solution à un problème
- Modalités pratiques :
 - Présentation des sujets, des livrables attendus et des échéances au fil de l'année dans le cadre des ressources
 - Mode projet avec des heures en autonomie indiquées à l'emploi du temps (12 à 15h par SAé au BUT1)
 - Evaluation des livrables prévus dans chaque SAé + portfolio

12 SAé au BUT1

- S1.01 : Implémentation d'un besoin client (SAE 1.1)
- S1.02 : Comparaison d'approches algorithmiques (SAE 1.2)
- S1.03 : Installation d'un poste pour le développement (SAE 1.3)
- S1.04 : Création d'une base de données (SAE 1.4)
- S1.05 : Recueil de besoins (SAE 1.5)
- S1.06 : Découverte de l'environnement économique (SAE 1.6)

- S2.01 : Développement d'une application (SAE 2.1)
- S2.02 : Exploration algorithmique d'un problème (SAE 2.2)
- S2.03 : Installation de services réseau (SAE 2.3)
- S2.04 : Exploitation d'une base de données (SAE 2.4)
- S2.05 : Gestion d'un projet (SAE 2.5)
- S2.06 : Organisation d'un travail d'équipe (SAE 2.6)

- P2.01 : Portfolio (PORT 2.1)

Stages ou apprentissage

- Cela ne concerne pas le BUT1
- Formation initiale : 1 stage de 8 à 12 semaines au BUT2 et 1 stage de 12 à 16 semaines au BUT3
- Formation par alternance : contrat d'apprentissage à partir du BUT2 avec alternance de périodes en entreprise et à l'IUT
- Plus d'informations à ce sujet au semestre 2

4 formats d'enseignement

- Cours magistral (CM) : ensemble de la promotion
- Travaux dirigés (TD) : par groupe de 30 étudiants maximum
- Travaux pratiques (TP) : par groupe de 15 étudiants maximum
- Mode projet (MP) : en autonomie, par petit groupe d'étudiants

Les séances au format CM, TD et TP sont réalisées avec un enseignant

Les séances MP sont effectuées en autonomie

Modalités d'évaluation

- Régime du contrôle continu au BUT
- 6 unités d'enseignement (UE) de 5 crédits ECTS chacune par semestre
- 1 UE = 1 compétence sur 1 semestre
- Organisation matricielle avec des ressources et des SAé contribuant à plusieurs compétences
- Dans chaque UE, le poids relatif est de 40% pour la SAé et de 60% pour le pôle « ressources »
- Bilan S1 le 17 février 2022
- Jury S2 le 12 juillet 2022

Coefficients S1

Ressource/SAÉ	C1 Réaliser un développement	C2 Optimiser des applications	C3 Administrer des systèmes	C4 Gérer des données	C5 Conduire un projet	C6 Travailler en équipe
SAÉ	40	40	40	40	40	40
S1.01 Implémentation d'un besoin client	40					
S1.02 Comparaison d'approches algorithmiques		40				
S1.03 Installation d'un poste pour le développement			40			
S1.04 Création d'une base de données				40		
S1.05 Recueil de besoins					40	
S1.06 Découverte de l'environnement économique et écologique						40
Portfolio	Non évalué ce semestre					
P1.01 Portfolio	—					
Ressources	60	60	60	60	60	60
R1.01 Initiation au développement	42	24				
R1.02 Développement d'interfaces web	12				18	5
R1.03 Introduction à l'architecture des ordinateurs		3	21			
R1.04 Introduction aux systèmes d'exploitation et à leur fonctionnement		3	21			
R1.05 Introduction aux bases de données et SQL				36		
R1.06 Mathématiques discrètes		15		18		
R1.07 Outils mathématiques fondamentaux		15				
R1.08 Gestion de projet et des organisations					27	11
R1.09 Économie durable et numérique				6		11
R1.10 Anglais technique	6		12			11
R1.11 Bases de la communication			6		15	11
R1.12 Projet professionnel et personnel						11
Total	100	100	100	100	100	100

Coefficients S2

Ressource/SAÉ	C1 Réaliser un développement	C2 Optimiser des applications	C3 Administrer des systèmes	C4 Gérer des données	C5 Conduire un projet	C6 Travailler en équipe
SAÉ	38	38	38	38	38	38
S2.01 Développement d'une application	38					
S2.02 Exploration algorithmique d'un problème		38				
S2.03 Installation de services réseau			38			
S2.04 Exploitation d'une base de données				38		
S2.05 Gestion d'un projet					38	
S2.06 Organisation d'un travail d'équipe						38
Portfolio	2	2	2	2	2	2
P2.01 Portfolio	2	2	2	2	2	2
Ressources	60	60	60	60	60	60
R2.01 Développement orienté objets	21	15				
R2.02 Développement d'applications avec IHM	21				3	4
R2.03 Qualité de développement	12				6	
R2.04 Communication et fonctionnement bas niveau		12	36			
R2.05 Introduction aux services réseaux			15			
R2.06 Exploitation d'une base de données				30		
R2.07 Graphes		21			6	
R2.08 Outils numériques pour les statistiques descriptives				12		
R2.09 Méthodes numériques		12				
R2.10 Gestion de projet et des organisations				12	30	
R2.11 Droit des contrats et du numérique						17
R2.12 Anglais d'entreprise			6	6	6	17
R2.13 Communication avec le milieu professionnel	6		3		9	11
R2.14 Projet professionnel et personnel : métiers de l'informatique						11
Total	100	100	100	100	100	100

Règles de validation d'une année

- 1 niveau de compétence = 2 UE d'une compétence sur une année universitaire (ex : UE S1 et UE S2 de C1)
- Validation d'un niveau de compétence si moyenne supérieure ou égale à 10 sur les 2 UE de la compétence
- Compensation possible entre le pôle « ressources » et la SAé au sein de chaque UE
- Compensation possible entre les 2 UE d'un niveau de compétence
- Pas de compensation entre compétences distinctes
- Validation d'une année de BUT si les niveaux de compétence de toutes les compétences sont validés

Règles de passage et de redoublement

- Passage du BUT1 au BUT2 si validation d'au moins 4 compétences et si moyenne supérieure ou égale à 8 dans les compétences non validées
- Passage du BUT2 au BUT3 : mêmes conditions que BUT1 vers BUT2 + validation complète de toutes les UE de BUT1
- Redoublement sur décision du jury pour les autres cas, avec un maximum de 4 semestres redoublés
- En cas de validation du niveau N d'une compétence, le niveau N-1 est également validé

Quelques conseils

- Un travail régulier et continu est recommandé pour la réussite de vos études
- Le travail en autonomie peut être une chance ou un piège suivant l'effort réellement effectué
- Les SAé représentent 40% de chaque UE !
- La présence aux séances en mode projet est vivement recommandée
- Contactez-nous en cas de question ou de problème

Quelques règles

- IUT ≠ Lycée
- Les périodes de vacances ne correspondent pas aux vacances scolaires : voir planning
- Pensez à garder sur vous votre carte d'étudiant
- Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'information en face du secrétariat, votre boîte mail étudiante et le serveur Discord du département

Assiduité

- Assiduité obligatoire pour toutes les séances avec un enseignant
- **Limite à ne pas dépasser** : 5 absences non justifiées et 5 retards par semestre
- Justificatifs à fournir en cas d'absence pour les situations prévues au règlement intérieur de l'IUT
- Demande de rattrapage possible en cas d'absence justifiée à une évaluation à une date annoncée à l'avance (devoir surveillé ou contrôle sur machines)
- Suivi des étudiants : Marie-Hélène RENAUD
- Secrétariat : Nathalie GILLET

Emploi du temps

- Directeur des études : Luc HERNANDEZ
- 6 groupes de TP en BUT1
- 1 groupe de TD = 2 groupes de TP

<https://ade.u-pec.fr/direct>

Login : etuiutsen

Pas de mot de passe

COVID-19

- Pas de pass sanitaire pour entrer à l'IUT
- Port du masque obligatoire
- Application du gel hydroalcoolique à chaque entrée dans une des salles machines
- Utilisation systématique du même poste de travail ou de la même place dans chaque salle
- Si vous êtes positif ou cas contact à risque (pour les non vaccinés), il faut s'isoler pendant la période requise par l'Assurance Maladie. Pensez à prévenir le secrétariat de votre absence, ainsi que les enseignants qui vous donneront des consignes de travail en attendant votre retour à l'IUT
- Suivant l'évolution de la crise sanitaire, certains enseignements pourront être réalisés à distance (voir informations sur Discord)

Liens utiles

- Adresse contact du département :
dut.info@iutsf.org
- Intranet du département :
<http://www.iut-fbleau.fr/>
- Informations du département :
<http://www.iut-fbleau.fr/EDT/consulter/>
- Site web de l'université :
<http://www.u-pec.fr/>
- Site web de l'IUT :
<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Questions ?

Séance en salles machines

- Les consignes se trouvent dans la rubrique « Rentrée » sur l'intranet du département informatique
- Inscription sur serveur Discord (si pas encore fait)
- Activation compte IUT
- Saisie renseignements annuaire LDAP
- Signature charte informatique IUT
- Activation compte UPEC (si pas déjà fait)